

## Où ?

### Trois lieux possibles de rendez-vous

#### A Vernon

Centre polyvalent « Les Blanchères »

40, rue Louise Damasse

Tel: 02 32 21 58 14

#### A Evreux

23, rue Charles Corbeau

Tel: 02 32 28 78 95

#### A Val de Reuil

41, cour de la Lance

Tel: 06 75 57 02 88

#### Adresse administrative et postale

Centre Trait d'Union - Les Fontaines

BP 128 - 27201 VERNON Cedex

Courriel: [lesfontaines3@wanadoo.fr](mailto:lesfontaines3@wanadoo.fr)

Association gestionnaire  
Association Les Fontaines-Abbé Pierre Marlé  
Association loi 1901 à but non lucratif et  
d'utilité sociale

[www.asso-lesfontaines.fr](http://www.asso-lesfontaines.fr)

### Les intervenantes à Trait d'Union

#### Elisabeth PAGENAUD

Thérapeute familiale  
Médiatrice familiale diplômée d'état  
Coordinatrice du service

#### Florence LECUYER-LE BRAS

Juriste  
Médiatrice familiale diplômée d'état

#### Ghyslaine GROS

Éducatrice spécialisée  
Médiatrice familiale diplômée d'état

### Pour la prise de rendez-vous

Secrétariat général

02 32 21 58 14

Les entretiens sont payants



Association Les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

**Centre de guidance  
familiale**

**Le Trait d'Union**

**Écoute**

**Soutien**

**Accompagnement**

Centre polyvalent « Les Blanchères »

40, rue Louise Damasse

27200 VERNON

Tel: 02 32 21 58 14

## **Pour qui ?**

Pères, mères, familles en difficulté, parents seuls ou en couple, grands-parents, famille élargie, recomposée,

Adolescents, enfants, entourage familial,

Toute personne qui rencontre des difficultés dans la relation aux autres, dans la gestion des conflits et de manière plus générale dans la communication

## **Avec qui?**

Une équipe de professionnelles, qualifiées et diplômées,

Tiers, indépendant, impartial, tenu à la confidentialité.

## **Pourquoi ?**

Aider et soutenir les parents dans leur fonction parentale

Pour une écoute et un accompagnement des événements familiaux:

Naissance, scolarité, adolescence, deuil,

Divorce, chômage, mariage,

Recomposition familiale.

Repérer les rôles et les places de chacun parents, beaux-parents, grands parents, fratries et autres adultes.

Comprendre les conflits qui troublent la communication, des morceaux d'histoires familiales qui pèsent sur les générations sans qu'il soit possible de les dépasser seul.

**Expérimenter d'autres modes  
de communication**

## **Quand ?**

A tout moment et le plus tôt possible dans les différends familiaux

## **Comment ?**

Le professionnel offre un espace d'écoute et de dialogue dans le respect des valeurs de chacun, dans le cadre d'entretiens

individuels ou familiaux